

L'

# Aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),  
L'Aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes  
peuvent être consultées sur [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

**VOLUME 15, NUMÉRO 3 – NOVEMBRE 2011**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**

## **CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES JEANNE-SAUVÉ – AMENDEMENT AU PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil des commissaires a amendé le projet de modification à l'acte d'établissement du **Centre des adultes (CEA) Jeanne-Sauvé** (Dorval et Kirkland). Le projet soumis en octobre pour consultation prévoyait que les cours de francisation offerts par le CEA Jeanne-Sauvé seraient temporairement transférés dans certains locaux de l'édifice Terry-Fox (13 280, avenue Huntingdon, Pierrefonds), récemment acquis par la CSMB. L'amendement propose plutôt de dédier de façon permanente tous les locaux de l'édifice Terry-Fox aux services éducatifs offerts par le CEA Jeanne-Sauvé. La consultation est maintenue jusqu'au 25 novembre et permet au Comité central de parents et aux conseils d'établissement du CEA Jeanne-Sauvé de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en décembre.

## **DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

Le Conseil des commissaires a nommé les commissaires suivants pour siéger au comité de sélection en vue de combler le poste de direction du Service des ressources matérielles : **Diane Lamarche-Venne** (présidente et commissaire de la circonscription Saint-Laurent – Nord) et **Suzanne Marceau** (Sainte-Geneviève / Pierrefonds - Ouest).

## **DIRECTION ADJOINTE DES RESSOURCES INFORMATIQUES – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

Le Conseil des commissaires a nommé les commissaires suivants pour siéger au comité de sélection en vue de combler le poste de direction adjointe du Service des ressources informatiques : **Guylain Desnoyers** (circonscription Pierrefonds/Roxboro – Nord / Dollard-Des Ormeaux – Ouest) et **Jean-Marc Crête** (Verdun – Ouest).

## **FCSQ – PAIEMENT DE LA COTISATION 2011-2012**

Le Conseil des commissaires a résolu de maintenir sa cotisation pour l'année scolaire 2011-2012 à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et de l'acheminer en deux versements, en décembre 2011 et en mars 2012.



## **MORAND-NANTEL-BEAU-SÉJOUR, ENFANT-SOLEIL, KATIMAVIK-HÉBERT ET ENFANTS-DU-MONDE – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) des demandes urgentes de financement pour l'agrandissement des écoles primaires **Morand-Nantel-Beau-Séjour** (quatre classes), **Enfant-Soleil** (six classes et un gymnase), **Katimavik-Hébert** (huit classes et un gymnase) et **Enfants-du-Monde** (huit classes et un gymnase) (Saint-Laurent), en vue de la rentrée 2012-2013. Le coût des travaux est estimé à : 2,6 M \$ à Morand-Nantel-Beau-Séjour, 6,8 M \$ à Enfant-Soleil, 6 M \$ à Katimavik-Hébert et 6 M \$ à Enfants-du-Monde. Ces demandes sont justifiées par le délai d'obtention du terrain devant accueillir la nouvelle école primaire à Saint-Laurent Ouest. Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant, couplées à l'augmentation de clientèle primaire de plus de 30 % prévue pour les quatre prochaines années à Saint-Laurent et à l'ouverture du plafond d'accueil de nouveaux immigrants, motivent également ces demandes.

## **COLLÈGE SAINT-LOUIS – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une demande urgente de financement pour les agrandissements du **Collège Saint-Louis** – édifices Lachine (cinq classes) et LaSalle (deux classes) (Lachine et LaSalle). À la suite de la relocalisation du Collège Saint-Louis dans l'édifice John-Grant, les édifices Lachine et LaSalle sont appelés à devenir deux écoles primaires distinctes. Le coût de ces travaux est évalué à 3 M \$. Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant, couplées à l'augmentation de clientèle primaire de 14 % prévue pour les quatre prochaines années dans Lachine et LaSalle, de même que l'ouverture du plafond d'accueil de nouveaux immigrants, justifient cette demande.

## **PAUL-JARRY – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une demande urgente de financement pour l'agrandissement de l'école primaire **Paul-Jarry** (5 classes) (Lachine). Le coût de ces travaux est évalué à 3 M \$. Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant, couplées à l'augmentation de clientèle primaire de 14 % prévue pour les quatre prochaines années à Lachine, de même que l'ouverture du plafond d'accueil de nouveaux immigrants, justifient cette demande. Les nouveaux locaux sont attendus pour la rentrée 2012.

## **NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À PIERREFONDS-OUEST – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une demande urgente de financement pour la construction d'une **nouvelle école primaire** à Pierrefonds-Ouest. Le projet prévoit l'aménagement de trois locaux de maternelle et de 18 salles de classes primaires. Le coût de ces travaux est évalué à 11 M \$. L'actuel déficit de locaux dans ce secteur, couplé aux annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignants, de même que l'ouverture du plafond d'accueil de nouveaux immigrants, justifient la construction d'une nouvelle école dans ce secteur.

## **NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À DORVAL – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une demande urgente de financement pour la construction d'une **nouvelle école primaire** à Dorval. Le projet prévoit l'aménagement de deux locaux de maternelle et de 12 salles de classes primaires. Le coût de ces travaux est évalué à 8 M \$. Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant, couplées à l'augmentation de clientèle primaire de 17 % prévue pour les quatre prochaines années à Dorval, de même que l'ouverture du plafond d'accueil de nouveaux immigrants, justifient cette demande.

## **CECIL-NEWMAN, TERRY-FOX, SPRING-GARDEN ET ANNEXE II – DEMANDE DE FINANCEMENT**

Le Conseil des commissaires a résolu d'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une demande urgente de financement pour l'achat du mobilier, de l'appareillage et de l'outillage (MAO) dans les écoles **Cecil-Newman** (LaSalle), **Terry-Fox** (Pierrefonds), **Spring-Garden** (Dollard-Des Ormeaux) et à l'**Annexe II** (édifice Loyd-George) (Verdun). Le MELS a récemment confirmé à la CSMB le transfert des trois écoles de la Commission scolaire Lester-B. Pearson et il a autorisé la rénovation de l'Annexe II. Le coût de cette demande est estimé à 1,98 M \$. Pour répondre à la demande croissante de clientèle primaire, la CSMB utilisera ces écoles pour la prochaine rentrée scolaire.

## **DE LA MOSAÏQUE – ÉDIFICE MACKLE – OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION**

Le Conseil des commissaires a octroyé le contrat de construction pour l'agrandissement de l'école primaire **de la Mosaïque** – édifice Mackle (Côte-Saint-Luc) à la firme Innovtech Construction, au montant de 5,1 M \$. Au terme des travaux, les deux édifices de l'école de la Mosaïque sont appelés à devenir deux écoles distinctes. La livraison du projet est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

## **DE LA MOSAÏQUE – ÉDIFICE McMURRAY – OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION**

Le Conseil des commissaires a octroyé le contrat de construction pour l'agrandissement de l'école primaire **de la Mosaïque** – édifice McMurray (Côte-Saint-Luc) à la firme Anjalec Construction, au montant de 4,9 M \$. Au terme des travaux, les deux édifices de l'école de la Mosaïque sont appelés à devenir deux écoles distinctes. La livraison du projet est souhaitée pour la prochaine rentrée scolaire.

## **AVIS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – DÉPÔT**

Le Conseil des commissaires a reçu quatre avis de la Protectrice de l'élève et a demandé à ce qu'ils soient dirigés aux comités de travail du Conseil concernés, selon la nature des sujets traités et des recommandations émises. En vertu du *Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes de la CSMB*, il est prévu que le protecteur de l'élève donne au Conseil son avis sur le bien fondé d'une plainte et, le cas échéant, propose les correctifs jugés appropriés. Après analyse des avis, le retour au Conseil est prévu.

## **PIERRE-RÉMY, HENRI-FOREST ET CECIL-NEWMAN – PROJETS DE MODIFICATIONS DE BASSIN (PIERRE-REMY ET HENRI-FOREST) ET DE CRÉATION DE BASSIN (CECIL-NEWMAN)**

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, les projets de modification des bassins des écoles primaires **Pierre-Rémy** et **Henri-Forest** pour entrée en vigueur à l'année scolaire 2012-2013. La CSMB a récemment acquis de la Commission scolaire Lester-B. Pearson l'école **Cecil-Newman** (171 Avenue Orchard, LaSalle). Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant et la croissance de clientèle primaire à LaSalle justifient ces projets de modifications. Dès la prochaine rentrée scolaire, l'école Cecil-Newman accueillerait certains élèves provenant des bassins actuels des écoles Pierre-Rémy et Henri-Forest. Il y a donc lieu de créer le bassin de Cecil-Newman et de revoir ceux des deux autres écoles. Selon les modifications envisagées, le bassin de Cecil-Newman serait délimité : au nord par la rue Wanklyn (exclue), de la route 138 jusqu'à la 90<sup>e</sup> Avenue (côté ouest inclus); à l'est par la 90<sup>e</sup> Avenue (côté ouest inclus), de la voie ferrée jusqu'au Lac Saint-Louis; au sud par le Lac Saint-Louis et à l'ouest par la route 138, du Lac Saint-Louis à la rue Wanklyn (exclue). Pour sa part, le bassin de Pierre-Rémy serait délimité : au nord par la voie ferrée, de la 90<sup>e</sup> Avenue (côté est inclus) jusqu'à la rue John-F.-Jennedy (exclue); à l'est par l'avenue Dollard (exclue), de la rue John-F.Kennedy au boulevard de la Vérendrye et par la 75<sup>e</sup> Avenue (incluse), du boulevard de la Vérendrye au Lac Saint-Louis; au sud par le Lac Saint-Louis et à l'ouest par la 90<sup>e</sup> Avenue (côté est inclus), du Lac Saint-Louis à la voie ferrée. Le bassin de d'Henri-Forest serait quant à lui délimité : au nord par la voie ferrée, du canal de Lachine jusqu'à la rue Wanklyn; à l'est par la route 138, de la rue Wanklyn jusqu'au Lac Saint-Louis; au sud par le Lac Saint-Louis et à l'ouest par la limite des arrondissements de LaSalle et de Lachine. La période de consultation a cours jusqu'au 27 janvier 2012 pour les conseils d'établissement des écoles concernées, le Comité central de parents, le Comité régional des parents du regroupement Sud et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Une assemblée d'information pour les parents des écoles concernées a également lieu le 8 novembre. Le retour au Conseil pour adoption est prévu pour février.

## **NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet de modification de l'acte d'établissement de l'école primaire **Notre-Dame-de-la-Garde** (Verdun) pour application au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Le projet propose d'intégrer l'Annexe II (édifice Lloyd-George), à l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Les annonces ministérielles de baisse de ratios élèves-enseignant et la croissance de clientèle primaire à Verdun justifient le rattachement de l'Annexe II à l'école. La période de consultation a cours jusqu'au 27 janvier 2012 pour le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde et le Comité central de parents. Le retour au Conseil pour adoption est prévu pour février.

\*\*\*

*Source : Bureau des communications  
Tél. : 514 855-4500, poste 4648*

(JS-1862)